



MAIRIE D'OMS

Bulletin d'Informations Municipales

N° 34 Janvier 2013

Le Mot du Maire

Le temps est aux vœux. Je renouvelle donc, sur le plan personnel tous mes vœux de santé et réussite pour l'année qui commence pour vous, et l'ensemble de vos proches.

Mais je formule également des souhaits pour que chacun prenne conscience que la tranquillité et la sérénité que nous avons la chance de pouvoir connaître dans notre petit coin reculé des Aspres à un prix :

Ce prix c'est l'effort que chacun de nous doit faire pour essayer de vivre en bonne intelligence avec ses voisins. Pour cela il suffit, je pense, de s'en tenir à l'adage institué par l'article 4 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen en 1789 qui veut **que la liberté de chacun s'arrête là où commencent celles des autres**. Ceci est valable à chaque instant qu'il s'agisse de divagations d'animaux, en particulier de chiens, de nuisances sonores, d'utilisation de places de stationnement.....

Ce prix c'est l'effort que chacun de nous doit faire pour respecter l'environnement en, a minima, triant convenablement les ordures ménagères, utilisant à bon escient les différents services –vêtements, verres déchetterie- que les collectivités mettent à notre service.

Il est proprement scandaleux de voir encore ces derniers jours des camions –je dis des camions car il s'agit de plusieurs m3- d'ordures jetées en contrebas du chemin communal dit de Pedres Blanques.

J'avais déposé, devant le Procureur de la République, au nom de la commune, début 2012, une plainte contre "X" pour des sacs de détritus déposés en bordure de cette voie. L'enquête avait suivi son cours puisque les services de Gendarmerie étaient venus, avaient trouvé des éléments laissant penser que l'identification de la provenance de ces ordures était possible et depuis ...plus rien.

Je veux bien croire que la Justice a d'autres « chats à fouetter » mais je ne demandais pas d'entrer en condamnation mais seulement une remise en état des lieux.

Mon souhait pour 2013 sera donc que chacun prenne conscience des efforts importants que nous avons à réaliser, sans trop d'appuis en la matière et que cette terre qui nous supporte (de moins en moins d'ailleurs) ce sont nos enfants qui nous la prêtent et que nous devons faire le nécessaire pour leur transmettre dans le meilleur état possible.



Cérémonie des Voeux

Une après midi de convivialité vous est proposé le **samedi 26 Janvier** dans la salle polyvalente de la mairie.

A 15 heures 30, l'association Loisirs d'Oms vous propose un spectacle musical gratuit (voir in fine)

A 16 heures 30, l'ensemble de la population est invité à partager la galette républicaine et le verre de l'amitié lors de la traditionnelle cérémonie des vœux



Travaux élagage abattage

RTE (Réseau Transport Electricité) nous informe que des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris pour sécuriser la ligne 63 Kv Céret-Trouillas. Notre commune est intéressée sur la partie Sud Vinyes de la Guardia –RD 615



Permanence du Délégué du Défenseur des Droits

M. Gilles Thellier, délégué du défenseur des Droits assure une permanence mensuelle le matin de chaque troisième mardi dans un bureau mis à sa disposition au 6, Boulevard Simon Batlle à CERET (Sous Préfecture).

